

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi, le 6 décembre 2006 à 19h30 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

M. Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon et Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Brian Middlemiss, conseiller.

Également présent : le directeur général.

La séance débute à 19h35.

**06-12-350**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Remblayage – demande de M. Robert Gordon
3. Demande à la C.P.T.A.Q. – R.H. Nugent
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**06-12-351**

**DEMANDE DE REMPLISSAGE – M. ROBERT GORDON**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu un droit de passage (servitude) de M. Robert Gordon pour la conduite d'égout du côté est de la rivière Quyon lors des travaux en 2004;

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec M. Gordon prévoyait l'échange de cette servitude avec du matériel de remplissage provenant des travaux;

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise M. Robert Gordon à transporter le matériel de remplissage situé sur le chemin Murray et de l'utiliser à ses fins personnelles et d'en disposer en accord avec les règlements municipaux et environnementaux en vigueur.

Adoptée

**06-12-352**

**DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – R.H. Nugent, Equipment Rentals LTD**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'utilisation autre qu'agricole sur une superficie de 5000 mètres carrés du lot 21A, rang 6, Canton d'Onslow situé au 2253, chemin Westbrook.

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par       Lawrence Tracey  
Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'utilisation autre qu'agricole sur une superficie de 5000 mètres carrés du lot 21A, rang 6, Canton d'Onslow situé au 2253, chemin Westbrook.

Adoptée

**06-12-353**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par       Raymond Gougeon  
Appuyé par        Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h15 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédit / 1106015**

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 06-11-346 à 06-11-347.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL